

demandeur, malgré que vous soyez réduit au même état qu'autrefois.

L'homme infime qui se cache sous votre nom, est P. G. Huot, ex-rédacteur du *National* de regrettable mémoire. Et ses renseignements, où les puise-t-il? Il les puise à une fameuse source, et des meilleures encore! Vous rappelez-vous, lecteurs, d'un certain vieillard à cheveux blancs, qui s'est fait chasser, en 1854, honnêtement du râtelier du gouvernement pour avoir fait les erreurs les plus criantes. Ce vieillard a pour fils un fameux notaire qui connaît très-bien de qui le Pape tient son pouvoir temporel, il peut jurer les choses les plus saugrenues, pourvu qu'il puisse répondre à toutes les objections par ces paroles sacramentelles: *C'est vrai Balistr* *va dit!*

Maintenant, nous avertissons M. Patry que nous ne lui répondrons plus, parce qu'il n'est pas l'auteur de ses correspondances; nous répondrons directement à l'*Observateur* qui représente les deux notaires en société, le petit citoyen démocrate, et autres *ejusdem farinae*.

AVIS.

Nous prions nos abonnés de la campagne et de la ville de nous faire parvenir immédiatement les sommes qu'ils nous doivent. Un Collecteur passera chez les abonnés de Québec.

LES RAPINES LITTÉRAIRES.

Tandis que les grands journaux tiennent à prouver que le *rapinage* est établi en permanence dans leurs bureaux respectifs, nous allons profiter de l'occasion, nous aussi, pour faire connaître à nos lecteurs, le plus grand des *rapineurs* que nous connaissons et auprès duquel, ceux du *Journal* et du *Courrier*, ne sont que des *rapins* bien médiocres, ayant tout au plus la moitié du front qu'il leur faut pour *rapiner* d'une manière respectable et avantageuse.

L'*Observateur*, ce journal si important, et que la popularité de son rédacteur, qui observe la lune, a placé au premier rang des journaux qui ne se lisent guères, a bien voulu nous prouver qu'en fait de mauvaises qualités, il n'y en a pas une, qui lui fasse défaut. Personne n'ignore, nous supposons, que les facultés intellectuelles de Michel ne fonctionnent pas admirablement bien. C'est pourquoi ne pouvant donner de lui-même quelques traits d'esprit pour égayer ses lecteurs, il est tout naturellement obligé de les *rapiner*; ce qui le rend moins coupable que certains grands *rapineurs* qui *rapinent* seulement que pour le plaisir de *rapiner*. Ce qui est vilain!

Afin que la preuve du *rapinage* soit plus palpable, nous allons mettre en regard, deux articles, dont l'un de la *Guêpe*, du 14

juin 1859, et l'autre de l'*Observateur* du 22 du même mois.

La *Guêpe* du 14.

PAUL MORPHY.—

Le *Courrier* de Boston propose aux républicains la candidature de Paul Morphy aux prochaines élections présidentielles. Après tout, dit le *Courrier des États-Unis*, Morphy roi de l'échiquier, n'est pas sans offrir certaines garanties au peuple Américain. En premier lieu, il serait difficile aux ennemis de la république de le mâtter, quelque redoutables qu'ils parussent, et, tout en faisant triompher à l'extérieur, le drapeau étoilé, il saurait tenir en échec les factions politiques de l'intérieur. Il est vrai qu'il serait flanqué de *fous*; mais on pourrait bien les lui pardonner, en considération de la sagesse avec laquelle il les ferait manœuvrer; et d'ailleurs, quel est le président qui n'a pas en plus de deux fous dans son entourage? Enfin, dans les situations difficiles, il aurait recours à des *tours* plus avouables que les ruses de certains présidents.

Nous avons remarqué encore bien d'autres choses dans les colonnes de l'*Observateur* qui nous portent à croire que son rédacteur n'a pas ce respect que tout citoyen honnête doit avoir pour le bien littéraire d'autrui.

Nous nous rappelons encore de certain *escalier dérobé comme le reste de l'édifice* mais qui l'était cependant beaucoup moins que l'article lui-même que Michel avait *rapiné* au "Dictionnaire Anecdotique."

Tenez confrère, nous vous conseillons de vous remettre à faire des énigmes, charades, logoglyphes etc. genre dans lequel vous

L'*Observateur* du 22.

En songeant à l'impopularité du gouvernement, nous nous demandons pourquoi les Canadiens ne pèsent-ils point la reine de le remplacer par Paul Morphy le roi de l'échiquier? L'excellence de ce célèbre joueur d'échecs est bien mieux prouvée que celle de sir Edmund Head. Voyez plutôt: Paul Morphy gouverneur du Canada tiendrait en 'échec' tous les ennemis des Canadiens. Bien que, flouqué de 'fous' dans les conseils de l'état, il le ferait 'manœuvrer' avec tant de sagesse qu'on ne s'apercevrait point de leur présence. Mais le plus admirable et surtout, le plus utile, c'est que pour se maintenir au pouvoir, loin de se parler jurer comme les ministres actuels, Paul Morphy, pour rendre le peuple heureux, n'usait que de ses 'tours' les plus en 'règle'. De plus, au lieu d'espions, il n'aurait que des 'pions' qui, joints aux 'cavaliers' seraient admirablement bien la police. Ceci ne veut pas dire qu'il nous 'mangerait' notre 'reine'!

faites des merveilles. Tâchez par exemple de nous en donner encore quelques-unes comme la suivante qui a paru dans votre *Observateur*, il y a quelque temps: "Mon premier est un QUAI, mon second est un BEC et mon entier fait peur à la grande république." Devinez qui je suis?

Cela nous rappelle certain plaisant qui se trouvait dans un cercle de savants, à Paris, il y a quelques années et qui leur donna à deviner la charade suivante:

"Je suis un instrument, que l'on met [sur la tête; Je m'appelle chapeau, devine, grosse tête.

CONSEIL DE VILLE.

EXTRAIT DES PROCÉDÉS.

Séance du 21 juin 1859.

Présenté une Nquête de Hubert Torgoon qui demande une indemnité pour les blessures que son cheval a reçues en tombant dans un trou dans la rue St. Pierre.

Lu le 216e rapport du Comité des marchés, lequel a été adopté. En conséquence il a été

Résolu:—"Que le salaire du percepteur du havre du Palais et de son assistant soit payé en accordant dix pour cent de leurs recettes au premier et sept et demi pour cent au second; et qu'ils soient tenus de percevoir les arrérages moyennant la même commission."

Ensuite le Conseil procède, à haute voix, aux nominations du percepteur et de son assistant; M. Régis Roy reçut 20 voix et M. Eusèbe Renaud une voix, pour la place de percepteur et M. E. Renaud, 18 voix, M. Blais, 2 voix et M. Adam une voix, pour la place d'assistant percepteur.

En conséquence MM. Roy et Renaud ont été déclarés élus.

Une somme de £150, est accordée pour réviser les Règlements.

La somme de £5 est accordée à Robert Rouch pour l'indemniser des dommages qu'il a soufferts par suite de la chute de son cheval dans une excavation, rue Saull au Matelot.

Ensuite le 48e rapport du Comité des chemins fut adopté et il fut en conséquence

Résolu,—"Que les rues suivantes soient pavées en madriers, savoir:

"1. La partie des rues Sainte-Hélène et Saint-Stanislas comprises entre les rues du Palais et Saint-Jean \$536.

"2. Les rues Collins et d'Aiguillon, depuis la rue du Palais jusqu'à la rue Saint-Jean \$320.

"3. La rue des Jardins, \$400.

"4. La rue Saint-Antoine, jusque chez MM. Connolly et Cie, \$228.

"5. La rue Saint-James jusqu'à la rue J. B. F. \$336.

"6. La ruelle des Sœurs jusque chez Gillespie, \$160.

"7. La rue Saint-Paul en face du Park,